



MUNICIPALITE
DE
DONNELOYE

Donneloye, le 22 mai 2014

**Case postale 21
1407 Donneloye**

Tél. 024/433.19.50
FAX 024/433.19.51
E-mail info@donneloye.ch

Au Conseil Général
de et à
1407 Donneloye

Préavis 01/2014

Rapport sur la gestion et les comptes 2013 de la commune de Donneloye

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2013 de la Commune de Donneloye ont été examinés et approuvés par la Municipalité lors de sa séance du 13 mai 2014.

Nous tenons à votre disposition pour consultation :

- Le rapport de la fiduciaire comprenant les comptes communaux 2013, le tableau des amortissements, la récapitulation des emprunts bancaires et prêts
- Les procès-verbaux des séances de la Municipalité

Ci-dessous nos commentaires sur l'exercice 2013 en 2 parties :

Partie A : commentaires généraux sur la gestion

Partie B : commentaires spécifiques sur les comptes

A Rapport de gestion

A1 Administration

Personnel

La Municipalité tient à remercier Mmes Florence Billaud, secrétaire municipale, et Françoise Gavillet, boursière, pour l'excellent travail effectué durant cette année. Il est indispensable pour une Municipalité de pouvoir compter sur l'appui d'un secrétariat compétent, disponible, à l'écoute de la population.

En plus du secrétariat, 20 personnes collaborent pour la bonne marche de la commune. Trois steps, quatre déchèteries, quatre cimetières, deux églises, un collège fonctionnant comme tel, six bâtiments avec locataires, une auberge communale, des chemins, des

fontaines, des places de jeux ... nécessitent environ 2400 heures de travail. Merci à chacune et à chacun pour leur investissement.

A2 Finances

Péréquations

Le résultat enregistré, notamment au niveau des recettes fiscales, fera l'objet d'un rattrapage de l'Etat. Ce montant a pu être estimé et a été mis en réserve sur l'exercice 2014.

Recettes fiscales

Comme signalé chaque année, impossible de budgéter ces recettes avec exactitude. Le résultat est favorable, on ne peut que s'en réjouir.

Gestion des dettes et des liquidités

Rien de particulier, endettement correct, projets d'investissement possibles.

A3 Domaines et bâtiments

Collège

Les travaux relatifs au changement de la chaudière à bois et la rénovation de l'installation de chauffage de même que la sécurisation du préau de l'école et de ses alentours se sont déroulés dans de bonnes conditions. Pour les deux investissements, le résultat est excellent et les budgets accordés par le Conseil général ont été respectés. L'économie réalisée sur le plan de la dépense énergétique ne peut pas encore être calculée de manière précise, mais elle est indéniable.

Auberge communale

Le bâtiment présente des signes de vétusté qui ont décidé la Municipalité à entreprendre une analyse en vue de sa rénovation. Des études sont en cours et le Conseil général sera tenu informé des résultats cette année encore.

Réfection de la route RC 420 à Mézery

Comme prévu, dès l'ouverture du chantier, force a été de constater que les nombreuses conduites logées sous la chaussée étaient en très mauvais état et que leur remplacement n'était pas un luxe ! L'importance des travaux a d'ailleurs nécessité la fermeture de la route une semaine supplémentaire.

La collaboration entre les divers corps de métier a été excellente et des plans numérisés seront d'une grande utilité pour les futures Municipalités.

La couche de finition sera posée cet été, en début des vacances scolaires et nécessitera également la fermeture de la route.

A5 Instruction publique

Rien à signaler si ce n'est qu'il s'agit de la dernière année de l'Association Intercommunale de Thierrens – Plateau du Jorat (ASIPJ). Dès le 1^{er} janvier 2014, Donneloye est rattaché à l'Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens (ASIRE).

A6 Défense contre l'incendie

Le SDIS Régional a repris les commandes à partir du 1^{er} janvier 2013.

B COMPTE D'EXPLOITATION 2013

L'exercice 2013, totalisant CHF 2'783'707.10 de recettes et CHF 2'761'851.44 de dépenses, laisse apparaître un excédent de revenus de CHF 21'855.66, après CHF 218'500.-- d'amortissements obligatoires budgétés, CHF 62'000.-- d'amortissements supplémentaires sur les investissements 2013 et CHF 50'000.-- d'amortissement du patrimoine financier, soit un total de CHF 330'500.-- d'amortissements comptables.

1. Administration générale

Conseil Général et Municipalité

101 - 102

Montant total inférieur au budget pour le Conseil Général et conforme au budget pour la Municipalité.

Administration

110.301-303-3031-304-305-306 et 4361

Les écritures pour le traitement du personnel administratif, ainsi que des charges sociales pour tous les employés ont été passées dans les postes ci-dessus, mais n'avaient pas été mises au budget. Il faut mettre en relation les chiffres des postes 3031 et 304 avec le poste 4361 (participation employés charges sociales).

110.310 Imprimés – Fournitures de bureau

Le contrat de maintenance pour un nouveau copieur multifonction a généré un léger dépassement du crédit.

110.3101 Frais internet :

Par contre, malgré une remise à jour de notre site « donneloye.ch », ce poste est largement en dessous du montant prévu.

110.311 Achat mobilier-machines-mat.

Achat d'un copieur Multifonction plus performant pour le bureau communal.

110.317 Réceptions – Manifestations et 3171 Journal Générations et cadeaux jubilaires

Le total de ces deux postes est inférieur au budget et aux comptes 2012.

110.3181 Frais enquêtes, 110.431 Emoluments et 436 Remboursement de tiers

Ces trois postes sont à mettre en relation. Suite au nouveau règlement sur la police des constructions, le mode de calcul est différent et les frais du BTY sont refacturés aux propriétaires sous forme d'émoluments, alors que les frais d'annonces d'enquête se trouvent dans le poste 110.436 Remboursement de tiers.

110.330 Perte (vol au bureau communal)

A la fin du mois de novembre 2013, le collège de Donneloye a été « visité » pendant la nuit. Toutes les portes des classes ont été forcées ; heureusement, à part des dégâts aux serrures et portes, rien n'a été volé dans les classes et il n'y a pas eu trop de dérangements.

Par contre, dans le bureau communal qui a également été forcé, les caisses ont été vidées et deux disques externes pour les sauvegardes des ordinateurs ont été volés. L'assurance vol a remboursé les disques, mais pas l'argent volé dans les caisses. Un montant de CHF 975.-- a donc été passé en perte.

110.352 Participation charges autres communes et 110.365 Aides et subventions.

Les passeports-vacances de Moudon et d'Yverdon, qui étaient passés en 2012 dans le compte « Participation charges autres communes » se retrouvent cette année dans le compte 110.365 Aides et subventions.

2. Finances

Impôts

210

Le total des impôts laisse apparaître une augmentation de près de CHF 200'000.-- par rapport aux comptes 2012, ce qui aura une incidence sur le décompte final de la péréquation et de la facture sociale 2013.

210.400 Impôts sur revenu et fortune :

Comme ces dernières années, le montant des impôts sur le revenu et la fortune continue d'augmenter. Après une petite analyse des listes des acomptes des taxations et une demande à l'Administration des impôts, il s'avère difficile de faire des projections pour le futur, mais nous devons rester prudents pour le budget 2015.

210.404/4411/405 Mutation, gains immobiliers, successions :

Comme déjà largement expliqué pour les exercices précédents, les montants de ces comptes ne sont pas mis au budget.

210.434 Taxe usage du sol (par Romande Energie) :

Le solde dû sur la taxe d'usage du sol 2013 sera encaissé à fin mai 2014. Comme décidé par le Conseil Général, le montant de CHF 10'737.50 a été attribué au Fonds de réserve renouvel.-rénovations (381)

Service financier

220.322 Intérêts dettes long terme :

Le montant des intérêts à long terme est inférieur au budget. Au mois d'avril 2013, l'emprunt de la commune de Gossens, qui arrivait à échéance, a été complètement remboursé. Le montant total des emprunts est inférieur à CHF 1'300'000.--.

220.352 – 220.452 Fonds de péréquation :

Les chiffres de la situation définitive de la péréquation 2012 nous sont parvenus comme à l'accoutumée en septembre. Le supplément à payer en raison des recettes conjoncturelles 2012 a été légèrement inférieur à nos calculs du tableau de simulation.

Le montant de l'impôt sur le revenu et la fortune 2013 étant élevé, cela entraînera une augmentation du point d'impôt. Le tableau de simulation du bouclage de la péréquation 2013 laisse apparaître pour notre commune un montant à payer largement supérieur aux acomptes. La Municipalité, en accord avec la fiduciaire lors de l'examen des

comptes, a décidé de provisionner un montant de CHF 200'000.-- sur le « Fonds de péréquation – réserve pour le bouclage » (92594). Le total de ce Fonds au bilan se monte à CHF 276'313.--.

3. Domaines et bâtiments

320 Forêts

La gestion des forêts est entièrement gérée par les triages. Les montants payés sont inscrits sous « participation à des charges autres communes et collectivités » (320.352). Pour rappel, les forêts de Donneloye, Gossens et Mézery sont gérées par le Triage de Molondin et les forêts de Prahins par le Triage du Sauteruz.

35 Bâtiments :

3511 Collège de Donneloye

3511.314 Entretien des bâtiments :

Les travaux budgetés ont été réalisés.

3511.315 Entretien machines-installations :

Divers travaux d'entretien courant ont été réalisés. Le frigo de l'appartement 4 pièces a été remplacé.

Le remplacement du chauffage a fait l'objet d'une demande de crédit d'investissement. Le détail des coûts sont présentés séparément. Comme prévu, un montant de CHF 40'000.--, pour un amortissement des travaux, a été prélevé sur le compte Fonds de réserve renouvel.rénovation.

3511.331 Amortissement patrimoine administratif

En plus de l'amortissement obligatoire (CHF 20'000.--), le 1^{er} amortissement des travaux réalisés sur l'installation de chauffage CHF 6'000.--, ainsi que l'amortissement de CHF 40'000.-- sont comptabilisés.

3512 Collège de Gossens

3512.314 Entretien des bâtiments :

Des travaux de peinture, ainsi que le nettoyage complet de l'appartement, suite au décès de l'ancienne locataire, ont été nécessaires.

3514 Collège de Prahins

3514.315 Entretien machines-installations :

Le compresseur du congélateur communal a dû être remplacé dans l'urgence, ainsi que le groupe air, ceci pour un montant total de CHF 19'131.75. Ces travaux en été partiellement amortis par le Fonds de réserve congélateur avec un prélèvement de CHF 8'500.--.

Le four à pain, comme prévu dans le budget, a été rénové par une équipe de bénévoles très efficaces. Seul le matériel a été pris en charge par la Commune. Le local embelli sera présenté à la population lors de 2 journées de rencontre avec la possibilité de faire cuire

son pain, pizzas, gâteaux et partager un moment convivial avec la dégustation de vos cuissons autour d'un verre.

3522 Grande salle

Le total des charges du poste Grande salle est conforme au budget, alors que les revenus sont en légère augmentation.

355 Auberge communale

355.312 Eau – Energie – Combustible

En raison de la mauvaise isolation thermique du bâtiment, la Municipalité a décidé de participer en partie aux coûts de chauffage et d'électricité de l'auberge communale pour un montant de CHF 10'560.-- pour l'année 2013.

355.315 Entretien des installations

Le lave-vaisselle a dû être changé. Pour plus de facilité, la Municipalité a choisi une version tunnel, un peu plus coûteuse. Le plan de travail a également été modifié pour permettre la pose du lave-vaisselle. Coût total : CHF 9'786.95

355.318 Honoraires et prest.de services

Le montant total de CHF 11'537.85 représente les frais pour des expertises (amiante et technique) du bâtiment de l'auberge communale.

355.330 Amortissement patrimoine financier

La Municipalité a décidé un amortissement supplémentaire de CHF 50'000.--.

3564 Bâtiments Prahins

3564.315 Entretien des installations

Dans la maison « Praz Jaquet 13 », le lave-vaisselle a dû être changé.

4 Travaux

430 Routes

430.312 Eclairage public :

Le remplacement des luminaires à Gossens qui n'étaient plus conformes a été effectué fin 2012. Selon accord avec la Romande Energie, ces travaux nous ont été facturés 50% sur 2012 et 50% sur 2013.

En complément à la signature du nouveau contrat pour l'entretien de l'éclairage public des quatre villages, la Romande Energie nous a fait parvenir une facture de rattrapage relative à la consommation pour Gossens d'un montant de CHF 4'182.75.

430.313 Fournitures et marchandises :

En raison de la mise en place des sacs taxés, les distributeurs de sachets pour les crottes de chiens à Mézery et Gossens ont été modifiés et des poubelles ajoutées.

430.318 Honoraires et prest.de services

L'hiver 2012-2013 ayant été assez rigoureux, les frais de déneigement des chemins communaux ont dépassé CHF 11'000.--. Une partie a été refacturée (430.465) pour le déneigement des chemins privés.

430.330 Amortissement patrimoine financier

Les premiers amortissements pour les travaux « sécurité préau Donneloye » et « RC420 Mézery » sont comptabilisés en complément.

441 Parcs – Places de sports et loisirs

441.313 Fournitures et marchandises :

Achat de deux tondeuses pour l'entretien des gazons pour un montant de CHF 3'070.--

441.314 Entretien parcs, places sports et loisirs

Comme mentionné lors du budget, le terrain d'entraînement du FC Donneloye a été régénéré pour un montant de CHF 5'100.--.

441.314 Entretien matériel

Réparation des bancs publics : coût CHF 2'240.--.

450 Déchèteries

Depuis la mise en place des sacs taxés, le coût total de l'enlèvement des déchets a chuté de près de 30%. Le total des revenus (taxes et rétrocession de la Strid) couvre environ 78% des charges (salaires, équipement, honoraires, etc...). Pour information, en 2014 la rétrocession de la Strid passera de CHF 400.-- à CHF 380.-- la tonne.

460 Egouts et épuration

460.314 Entretien des collecteurs :

Le réfection du collecteur à Prahins, La Foesallaz, a coûté CHF 15'090.--.

460.315 Entretien des installations :

Remplacement de la pompe Step La Vignette : environ CHF 6'100.--.

Remplacement de la pompe Moulin Isard : environ CHF 9'900.--.

Participation de la commune pour la remise à ciel ouvert du ruisseau des Billardes : génie-civil + divers : CHF 8'000.-- et frais études : CHF 2'600.--.

4611 Step de Donneloye

4611.315 Entretien des installations :

La pompe a été réparée à deux reprises en 2013 pour un coût de CHF 5'700.-- environ.

5 Instruction publique & culte

Les coûts de la participation au groupement scolaire sont légèrement inférieurs au budget.

6 Police

610 Police (réforme policière)

La facture de la réforme policière est quasiment identique à celle de 2012. Par rapport au budget, le rattrapage de la bascule pour 2011 a été abandonné par le canton, suite au protocole d'accord établi entre le Canton et les Communes.

650 Défense contre l'incendie

Participation aux frais du SDIS Régional : CHF 24'836.95, soit environ CHF 34.-- par habitant.

660 Protection civile

Coût par habitant pour la redevance à la PC en 2013 : CHF 16.85, conforme au budget.

7 Sécurité sociale

710 Service social

710.352 Parts charges (ARAS + FAJE + ACAS) :

Ce poste conforme au budget.

720 Prévoyance sociale

720.351 Facture sociale :

Le montant payé en supplément pour le décompte de la facture sociale 2012 se monte à CHF 56'908.--, repris sur le compte de réserve bouclément. Comme expliqué pour la péréquation, le revenu des impôts 2013 aura une incidence importante sur le décompte 2013. Les chiffres seront connus en septembre 2014.

730 Santé publique

730.351 Participation à des charges cantonales :

La participation versée à l'AVASAD pour les soins à domicile est de CHF 79'235.30 (CHF 107.95/hab.). Nous devrions recevoir un remboursement pour le surplus de facturation 2013, mais le montant n'est pas connu à ce jour.

8 Services industriels

810.312 Achat d'eau :

La consommation d'eau a augmenté en 2013, mais doit être mise en comparaison avec le compte 810.435 ventes d'eau.

810.315 Entretien des installations :

Lors des travaux de réfection de la route RC420 à Mézery, des conduites ont été remplacées (distribution eau, fontaines et réservoir). Ces travaux sont comptabilisés dans le compte eau, selon décision approuvée par le Conseil Général en mai 2013.

810.381 Attribution à fonds eau :

Le compte « eau » ne devant pas être bénéficiaire, CHF 6'253.30 est attribué au Fonds spécial eau.

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE DONNELOYE

sur proposition de la Municipalité
entendu le rapport de la Commission des finances et gestion et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2013 :

Revenus :	2'783'707.10
Charges :	2'761'851.44
Excédent des revenus :	21'855.66

2. de donner décharge à la Commission des finances et gestion, à la boursière et à la Municipalité.
3. d'adopter la gestion de la commune et d'en donner décharge à la Municipalité.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

la Syndique

L. Courvoisier



la Boursière

F. Gavillet

Annexes :

- Rapport de la fiduciaire avec comptes
- Tableau des amortissements
- Tableau des liquidités et emprunts
- Tableaux détails des travaux